

THÉMATIQUE 1

Accès aux services publics et marchands et aux soins

1^{er} enjeu: Faire émerger une offre de santé de qualité sur le territoire

L'Agglo souhaite lutter contre la désertification médicale en réalisant un diagnostic médical du territoire.

2^e enjeu: Assurer à la population une égalité d'accès aux équipements publics

Il s'agit d'assurer un maillage, une égalité et une équité dans l'offre d'accès aux équipements et lieux publics faite aux habitants. Les actions concrètes porteront sur l'accessibilité de lieux publics (norme PMR) et sur le renforcement des services de proximité (création d'un point numérique/poste).

THÉMATIQUE 6

Transition énergétique et écologique

8^e enjeu: Être exemplaire dans le domaine de l'énergie

L'Agglomération considère la transition énergétique et écologique comme un enjeu majeur et transversal de sa politique d'aménagement et de développement économique. Son éligibilité à l'appel à projet TEPos (territoire à énergie positive) a permis d'initier une démarche exemplaire dans ce domaine. Démarche poursuivie dans le contrat de ruralité via un vaste chantier de rénovation des bâtiments publics (foyer municipal, hangar communal, centre culturel) et de logements sociaux impulsé sur plusieurs communes dans un souci de réduction de l'empreinte environnementale et de développement de la sobriété énergétique.

THÉMATIQUE 5

La cohésion sociale

6^e enjeu: Promouvoir les offres spécialisées en direction de l'enfance-jeunesse et des personnes âgées

Mont de Marsan Agglomération renforce son implication en matière d'enjeux contemporains de cohésion sociale et d'égalité d'accès aux services publics par le biais de projets innovants.

Il paraît indispensable de rapprocher les habitants les plus isolés et fragiles des services publics offerts. Le développement d'un service itinérant couvrant l'ensemble des communes rurales et les quartiers "politique de la ville" constituerait une solution innovante et appropriée.

Dans le même temps, le sport et les jeux constituent des facteurs d'épanouissement individuel et de rencontre sociale, à condition que les espaces s'y prêtent. Construire des aires de jeux, aménager, rénover les équipements sportifs existants sont des enjeux essentiels pour répondre à une demande croissante, accueillir chacun et inclure tous.

7^e enjeu: Encourager le développement des lieux pour tous (espaces intergénérationnels)

Développer des lieux, des réseaux où la solidarité et les liens sont forts tout en permettant l'engagement citoyen et le développement du tissu associatif sera possible par exemple grâce à la création d'une maison des associations.

THÉMATIQUE 2

Revitalisation des bourgs-centres à travers le soutien au commerce de proximité

3^e enjeu: Développer le tissu économique des centres-bourgs

Aménagés par l'Agglo, les centres-bourgs sont à la fois des bassins de vie, de consommation et de travail. L'enjeu est de maintenir et de renforcer leur rôle de pôle de commerces et de services structurants. Le contrat de ruralité permettra un développement encore plus harmonieux en revitalisant les espaces de vie et en y assurant la sécurité des usagers, avec la réalisation d'un parking pour un multiple rural par exemple. Sans oublier d'apporter un soutien au développement économique de proximité avec l'arrivée d'un restaurant.

THÉMATIQUE 3

Attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, numérique, tourisme...)

4^e enjeu: Poursuivre la structuration de l'éco-tourisme avec pour socles le patrimoine naturel et culturel

Pour attirer et encourager de nouvelles venues, Mont de Marsan Agglo souhaite valoriser ce qui fait l'unicité de son territoire et mettre en lumière le cadre de vie local. Il s'agira d'informer et de communiquer sur les points d'intérêts des 18 communes (commerces, zones d'activités, établissements scolaires, lieux de détente et de culture, tourisme, établissements de santé) avec l'utilisation d'outils marketing modernes et performants. Être un territoire attractif c'est aussi avoir un accueil touristique diversifié avec, par exemple, la volonté de favoriser l'itinérance douce en aménageant une borne de services pour une aire d'accueil vélos.

THÉMATIQUE 4

Mobilités locales et accessibilité du territoire

5^e enjeu: Mieux répondre au défi de la mobilité sur le territoire

Le choix des modes de déplacements ou de transports constitue un levier déterminant pour concilier développement économique et préservation du cadre de vie. Mont de Marsan Agglo souhaite développer des modes de déplacements plus vertueux et plus collaboratifs. Ainsi, le contrat de ruralité pourra constituer une aide à l'aménagement d'une liaison douce entre un quartier et un centre-bourg.

6 thématiques prioritaires (définies par l'État)

